AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

215C1141
FR0011950732-FS0487

28 juillet 2015

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIOR

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 28 juillet 2015, la société de droit espagnol Corporacion Empresarial Emesa[1] (579-587 avenue Diagonal, 08014 Barcelone, Espagne) a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 juillet 2015, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ELIOR et détenir 9 001 000 actions ELIOR représentant autant de droits de vote, soit 5,22% du capital et des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte de l'attribution au profit du déclarant de 9 000 000 actions ELIOR nouvelles et anciennes en rémunération d'un apport[3].

[1] Contrôlée par M. Emilio Cuatrecasas Figueras.

[2] Sur la base d'un capital composé de 172 289 164 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

[3] Cf. notamment communiqués de la société ELIOR en date du 30 avril 2015 et du 24 juillet 2015.